

international d'agriculture dont le siège est à Rome. L'autre opère dans le cadre de l'Empire seulement et il rend les mêmes services, mais quelque peu plus à point peut-être que l'Institut de Rome.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Je me demande si c'est un service supplémentaire. Nous n'abandonnons pas l'Institut de Rome, qui donne un service international. Est-ce que celui-ci se limite à l'empire?

Le très hon. M. BENNETT: Oui.

M. YOUNG: Je vois bureaux au pluriel; combien y en a-t-il?

Le très hon. M. BENNETT: On me corrigera si je fais erreur; je m'en rapporte à mes souvenirs uniquement. Cette question de bureaux a passé par divers parlements et législatures, comme le sait mon honorable ami. Il y a ce qu'on appelle le bureau d'agriculture, qui s'occupe des qualités des laines à Leeds; je crois que l'honorable député en connaît quelque chose. Un autre s'occupe des produits laitiers. Ces divers bureaux,—soit dit en toute déférence à mon honorable ami,—sont présumés recueillir des renseignements utiles aux départements d'agriculture dans les différentes parties de l'empire. C'est la plus brève explication que je puisse donner.

(Le crédit est adopté.)

Annonces et publicité dans le Royaume-Uni et en Europe, sous la direction du haut commissaire, \$200,000.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable député d'Edmonton-Ouest aimerait-il que cet article soit réservé?

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Ce soir, oui.

Le très hon. M. BENNETT: Vu l'absence d'un grand nombre de députés et le désir de plusieurs de commenter ce crédit, réservons-le. Le ministre du Commerce connaît mieux la question que moi. Je puis dire toutefois que lors de mes entretiens avec le Haut commissaire à Londres, il m'a fait observer la publicité que font dans la métropole les autres pays de l'empire. Ainsi, les produits australiens sont affichés à profusion sur les clôtures et les palissades. Les honorables députés doivent se souvenir des affiches annonçant les produits d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. On s'est dit qu'on n'avait pas suffisamment profité des occasions d'annoncer les produits canadiens. La même chose sur le continent. Toutes choses bien considérées, nous avons cru que mettre tout le crédit à la disposition du haut commissaire, conformément à la loi établissant le haut commissariat, serait pour le bien général.

Cette somme est moindre que ce que dépensent plusieurs autres dominions, à Londres seulement, mais nous avons cru que la situation financière actuelle ne nous permettait pas de demander davantage. Le crédit sera réservé, et le ministre du Commerce qui connaît les détails fournira d'autres renseignements.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Je suis content que le premier ministre fasse réserver ce crédit. Je n'ai rien à dire contre le chiffre du crédit; au fait, il s'agit d'un crédit que je préconise depuis bien des années et au sujet duquel j'ai fait des instances auprès du prédécesseur du ministre du Commerce. Mais je constate l'à-propos de le mettre à la disposition du haut commissaire, quand je sais avec quelle compétence les fonctionnaires du ministère du Commerce ont dirigé ces services. La seule difficulté venait de ce qu'ils n'avaient pas suffisamment d'argent à leur disposition pour s'acquitter convenablement de leur tâche.

Le très hon. M. BENNETT: Je crois devoir dire à l'honorable représentant que les fonctionnaires du ministère du Commerce et des autres départements du service administratif du Canada collaborent avec le directeur de la publicité. Je puis dire en passant que ce monsieur a été nommé par le Gouvernement qui nous a précédés dans le but d'obtenir de meilleurs résultats de notre publicité en Angleterre et sur le continent. Nous tirerons, certes, tout le parti possible des services des fonctionnaires qui s'occupent de la publicité au ministère du Commerce.

Je me suis convaincu, à la suite d'une investigation personnelle, que les services ainsi rendus à notre pays, y compris le coût de la publicité dans les journaux anglais et de la publicité faite ici dans ce sens, seraient plus utiles s'ils étaient confiés au directeur de la publicité attaché au bureau du haut commissaire. Je crois qu'il se nomme M. Gerhaty et qu'il a pour collaborateur un jeune homme du nom de Spence. M. Gerhaty est allé là-bas en 1928 ou 1929, je crois. Je ne puis dire exactement depuis combien de temps M. Spence fait partie du personnel de ce département, mais tous deux sont des jeunes gens habiles et possèdent une expérience qui leur permet, grâce à leurs rapports avec les journaux anglais, de rendre des services considérables à notre pays, au sujet de ce que j'appellerai de la publicité sous forme de petits articles pour lesquels nous ne payons rien.

(Le crédit est réservé.)